



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

économie : structures administratives

Question écrite n° 55474

### Texte de la question

Par sa circulaire du 14 février 2003 relative à l'emploi de la langue française, le Premier ministre a engagé les membres du Gouvernement à favoriser l'activité des commissions de terminologie et de néologie placées sous leur autorité. M. Bruno Bourg-Broc demande à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie comment il s'est acquitté de cette mission en ce qui concerne la commission spécialisée de terminologie et de néologie de l'ingénierie nucléaire.

### Texte de la réponse

Recréée par un arrêté du 23 mai 1997, la commission spécialisée de terminologie et de néologie de l'ingénierie nucléaire s'efforce de trouver des équivalents facilement compris du grand public, tout en suivant l'évolution du vocabulaire terminologique dans les programmes de recherche. Elle a publié, en 2004, deux listes de 63 termes qui s'ajoutent aux 32 termes parus au Journal officiel auparavant. Une liste de 55 termes est actuellement en fin de procédure et devrait être publiée au Journal officiel prochainement. Enfin, une nouvelle liste de 46 termes a été déposée, fin 2004, pour examen, par la commission générale de terminologie. La communication de ses travaux a été effectuée au sein du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie grâce à l'accès par l'intranet à la base de données CRITER de la délégation générale à la langue française et aux langues de France, aux moniteurs de télévision interne et à la diffusion de publications. En outre, la terminologie parue au Journal officiel a été portée à la connaissance des services du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche, du CNRS et des opérateurs du nucléaire par la revue de la Société française d'énergie nucléaire.

### Données clés

**Auteur :** [M. Bruno Bourg-Broc](#)

**Circonscription :** Marne (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 55474

**Rubrique :** Ministères et secrétariats d'état

**Ministère interrogé :** économie

**Ministère attributaire :** économie

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 18 janvier 2005, page 463

**Réponse publiée le :** 29 mars 2005, page 3282